

Descriptif de module

Domaine : Economie & Services

Filière : Economie d'entreprise

Orientation :

1. Intitulé de module Italien I & 2 2020-2021

Code : 5083 – B-R

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres :

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Unité d'enseignement 50831 : Italien 1

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant-e doit **avoir acquis une partie** des compétences linguistiques sur les plans de la compréhension orale et écrite, ainsi que de l'expression orale et écrite, correspondant au niveau B1 – appliquées au domaine économique –, telles qu'elles ont été définies par le Cadre européen commun de référence pour les langues.

Unité d'enseignement 50832 : Italien 2

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant-e doit avoir **acquis et consolidé la plupart** des compétences linguistiques sur les plans de la compréhension orale et écrite, ainsi que de l'expression orale et écrite, correspondant au niveau B1 – appliquées au domaine économique –, telles qu'elles ont été définies par le Cadre européen commun de référence pour les langues.

Ainsi l'étudiant-e doit être capable de « comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc.; se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée; produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt; de raconter un événement, une expérience ou une rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée. »

(Source (URL) : http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/?L=F&M=/main_pages/levelsf.html).

5. Contenu et formes d'enseignement

Thèmes et vocabulaire : L'étudiant-e acquiert un vocabulaire économique important en travaillant sur des thèmes de la vie économique à l'aide de documents actuels empruntés à différents médias. De façon complémentaire, certains thèmes de la vie socio-culturelle pourront également être abordés.

Grammaire : Consolidation de connaissances grammaticales correspondant au niveau **B1**.

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

Semaine 1 à 14 : contrôle-s continu-s optionnel-s selon décision de la coordination du module (les pondérations sont communiquées par les enseignant-e-s avant les évaluations).

Le résultat du module correspond à la moyenne pondérée des notes des unités de cours en fonction du nombre d'heure(s) d'enseignement hebdomadaire(s) prévue(s) dans le plan d'études.

Cette pondération s'applique également aux étudiant-e-s répétant ce module durant la présente année académique.

7. Modalités de remédiation

Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.

Pas de remédiation

Autres modalités :

Autres modalités de remédiation

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

8. Bibliographie

(Source (URL) : http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/?L=F&M=/main_pages/levelsf.html).